

## **PROCES-VERBAL DE L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE ROYA-EXPANSION-NATURE DU 25 Février 2024 (W 06 200 11 68)**

L'AG ordinaire de l'association REN s'est tenue le 25 Février 2024 à partir de 14h30 (enregistrement des présents) au domicile de Jean-Marc Tagliaferri à La Brigue et en visio sur zoom

Présents: 11 En visio: 5 Représentés par procuration: 3 Total: 19 présents ou représentés sur 80 adhérents à jour de cotisation à la date de l'AG, les statuts ne prévoyant aucun quorum. L'assemblée est présidée par Catherine Rainaud, et Jean-Marc Tagliaferri est chargé de rédiger le compte-rendu.

La présidente de séance déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 14h55

### **A) Rapport financier**

Laure Ghiglione, trésorière sortante, présente l'état des finances de l'association.

#### **MOUVEMENTS FINANCIERS 2023**

<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
Adhésions (x 80)	1854,50	Assurances maif	94,64
Dons	1070,00	SOLDE MACIF	43,14
		frais bancaires annuels	81,47
		Adhésion Atmo Sud	32,00
		" Aspona	30,00
		" FNE 06	60,00
		Avocats avance	1000,00
<b>Total</b>	<b>2924,50</b>	<b>Total</b>	<b>1341,25</b>
Bénéfice	1583,25		

#### **BILAN 2023**

Solde total 2022	1567,49	Solde Banque 2023	2993,97
Bénéfice 2023	1583,25	Solde Caisse	156,77
<b>Total</b>	<b>3150,74</b>	<b>Solde 2023 total</b>	<b>3150,74</b>

Le coût de fonctionnement du compte bancaire a beaucoup augmenté. L'association «Roya en Transition» a prêté 2000 € pour financer nos actions juridiques en 2022 qu'il faudra rembourser dès que possible et notamment si nous récupérons les sommes demandées à la commune de La Brigue. Les autres dépenses sont habituelles et n'appellent aucun commentaire particulier.

**Après débats et commentaires, l'AG accorde le quitus à la trésorière sortante, à l'unanimité moins une voix (abstention habituelle de l'intéressée).**

### **B) Rapport moral**

Catherine Rainaud, explique que ce rapport moral est directement extrait du rapport des 5 dernières années d'activité, établi pour le renouvellement en cours de l'agrément préfectoral de REN. Ont été abordés les thèmes suivants:

**a) Déchets:** REN s'est associée à deux autres associations de la Roya pour mettre sur pieds

une expérience de compostage partagé (2022-2023). Chacune des cinq communes de la vallée possède maintenant un composteur; adhésion du public; problème de prise en charge par la CARF en 2024.

#### **b) Eau:**

\* REN a déposé un avis de protestation contre le traitement des berges de la Roya à Tende dans l'enquête par voie dématérialisée faisant suite à l'arrêté d'Urgence civile; resté sans suite. Plus généralement REN s'est élevée contre les techniques de «reconstruction dans l'urgence» depuis 2021 et mis beaucoup d'énergie pour avoir accès aux plans avant que tout soit décidé.

\* REN+ASPONA ont proposé un «projet de rivière» pour la Roya: non retenu par la CARF. Participation au débat sur l'eau (Pascal Jobert DREAL ex DDTM)

\* Piste Motocross de La Brigue: préparation d'un recours en Citation Directe au Tribunal judiciaire en fin 2023. On apprend en janvier 2024 que le procureur a retenu une infraction de défrichement soulevée par la DRAAF et que la commune de La Brigue a fait l'objet d'une transaction pénale. Le CA a donc décidé de convertir sa plainte pénale par voie de citation directe, devenue sans objet du fait de la transaction intervenue, en recours en indemnisation des frais de procédure devant le tribunal administratif.

#### **c) Qualité de Vie en Roya: Doublement du tunnel routier du col de Tende**

\* Lettre au procureur de la république restée sans suite: nous demandons une enquête sur les multiples malfaçons et erreurs de l'ANAS qui ont conduit entre autres à l'effondrement des deux viaducs d'accès.

\* Demande de navette ferroviaire entre Tende et Limone par lettre ouverte.

\* Rappel des arrêtés municipaux puis départemental contre les camions de plus de 19T de port en lourd pour limiter l'attrait de la vallée pour les transports routiers sans desserte locale. Constat est fait que plus de la moitié de la RD6204 n'a pas été refaite en soutènement ni en géométrie et n'est donc pas adaptée à du passage de camions de grand gabarit.

\* Refus de la «piste DFCl» de Caramagne sur un site Natura 2000 qui n'est qu'un prétexte pour une liaison routière plus commode vers Peyrefique et Castérino que la route des 46 lacets (rappel de l'intervention au CDAP de 2022).

#### **d) Participation à diverses instances & communication**

Outre les comités de pilotage des sites Natura 2000, REN a participé à:

\* Atmo-Sud: REN est membre du collège des associations et Léonor Hunebelle a été élue pour représenter REN au CA d'Atmo-Sud

\* la Commission annuelle de renouvellement des commissaires enquêteurs, sous la présidence de la présidente du Tribunal administratif de Nice. Jean-Pierre Plavinet a assuré cette représentation pour la troisième année consécutive et se propose pour le faire également en 2024.

S'agissant des autres instances départementales, l'association peut être informée des activités et débats en ce qui concerne sa spécialité territoriale par l'ASPONA, notamment.

Catherine Rainaudo représente REN au sein de la «Déroute des Routes» qui regroupe des associations luttant contre des projets routiers et autoroutiers obsolètes au profit d'alternatives plus durables comme la réhabilitation de voies ferrées sous-utilisées, voire abandonnées. Elle représente aussi REN et d'autres associations (AFITS, AID, GEE, OTN, RET) auprès du réseau #EnTrain

Le site de l'association («ren.roya.org») a été mis à jour régulièrement

#### **e) Stage de Jean Durbano du 20 Février 2023 au 03 Mars 2023**

Une réponse à appel à projet (AAP) de la MAIF a été rédigée par Jean Durbano pour REN et par Maïté Rozier pour Atmo-Sud comportant des rencontres avec les administrateurs, le recueil et le tri d'informations avant insertion dans le dossier d'AAP, l'élaboration des deux montages financiers, la réalisation et l'aide au montage d'un pitch vidéo de 40 secondes exigé dans l'AAP. Le Projet n'a finalement pas été retenu par la MAIF.

La présidente de séance clôt le rapport moral et sollicite le quitus de l'AG ordinaire pour le CA sortant.

L'assemblée adopte le quitus à l'unanimité des présents et représentés.

La présidente de séance ouvre alors le débat sur le renouvellement du CA.

### **C) Renouvellement du CA**

Le mandat du CA étant de un an, tous les administrateurs sont démissionnaires.

Léonor Hunebelle, Laure Ghiglione, Jean-Marc Tagliaferri sont candidats au renouvellement de leurs mandats.

Ont fait acte de candidature: Thibaud Duffey, Rody Klein, Eve-Line Tucou

L'assemblée élit, à l'unanimité des présents et représentés, le CA suivant, par ordre alphabétique:

Thibaud Duffey, Laure Ghiglione, Léonor Hunebelle, Rody Klein, Jean-Marc Tagliaferri, Eve-Line Tucou

Thibaud Duffey et de Philippe Le Boulanger quittent la réunion et sont excusés pour la suite.

### **D) Dossiers 2024**

**a) Tunnel routier de Tende:** L'entreprise Edilmaco, qui a récupéré le marché a décidé de ne pas réaliser le réalésage et la rénovation de l'ancien tube au vu des aléas qu'elle estime trop élevés. Le coût des travaux serait donc passé de 155M€ (pour le nouveau tube, un nouveau pont, et le réaménagement de l'ancien tube) à environ 250M€ sans la réfection de l'ancien tube dont le budget serait évalué à 100M€.

Il semble que rien ne sera en service avant fin 2024 voire fin 2025 pour l'ancien tube. Au demeurant l'expert géologue italien avec qui nous sommes en contact attire toujours l'attention sur les gros risques qui subsistent et envisage de déclencher une action judiciaire de groupe, à laquelle REN pourrait s'associer, contre les erreurs et manquements de l'ANAS.

Aucune information ne semble être donnée, ni même aux élus, sur l'état d'avancement de la plainte de l'Etat français contre l'ANAS

#### **b) Air**

Léonor Hunebelle qui nous représente auprès d'ATMO Sud nous informe de la possibilité d'implanter 2 à 3 capteurs de pollution d'air dans la vallée. Une réponse est demandée pour le 4 Mars et une formation en visio CAPT'AIR aura lieu le 15 Mars. Des propositions sont faites pour trouver des bénévoles volontaires qui devront être signalés à Léonor Hunebelle. Comme le délai imparti par Atmo Sud est très bref, il est convenu que d'autres associations qui le

pourraient peuvent prendre le relais.

#### **c) Commission des Services Publics Locaux**

Frédérique Lorenzi signale l'intérêt de participer à cette commission où REN peut être présentée par l'ASPONA. L'ASPONA a été alertée par le projet de déforestation pour édifier une ferme solaire à Levens et signale qu'il y a des projets à Menton et à Saorge qui nécessitent qu'on s'y intéresse.

#### **d) Risques Locaux**

Frédérique Lorenzi signale que Marjorie Jouen de l'ASPONA travaille déjà sur le dossier StePrim qui concerne la CARF et le SMIAGE

#### **e) SCOT de la Riviera française et de la Roya**

Frédérique Lorenzi signale que Madame Ocana en est chargée pour la CARF et qu'il faut donc se mobiliser, sachant que le SCOT ne se fera pas avant plusieurs années. REN devra contacter Madame Ocana pour vérifier que REN est toujours Personne publique associée (PPA)

## **E) Divers**

a) Rody Klein annonce que REN pourrait être bénéficiaire comme Remontons La Roya d'une éventuelle grosse subvention de la part de la Fondation de France permettant d'embaucher «une secrétaire pour 2000 à 3000€ par mois pendant 3 ans» qui pourrait réaliser de nombreuses tâches négligées par le CA.

Jean-Marc Tagliaferri rétorque que le «multitâches» dont il est en réalité question coûterait plus que cela (3000€ de salaire net c'est un poste de direction et cela coûte 60k€ par an avec les contributions sociales), que nous n'avons pas de local ni de matériel à fournir et que ce n'est pas notre mode de fonctionnement (nous ne désirons pas devoir gérer une personne à temps plein). Nous envisageons depuis 2 ans un service civique pour servir d'appui sur des tâches précises, sur la base de l'expérience vécue en 2022 avec l'association ROYA EN TRANSITION et nous n'avons toujours pas pris notre décision. Nous considérons que REN a pour vocation de veiller à l'application des lois en matière d'environnement et d'apporter son appui aux initiatives des tiers qui vont dans le bon sens, donc pas de se substituer aux pouvoirs publics. Sans qu'il soit besoin de voter, l'AG rejette très majoritairement cette proposition.

b) Une discussion s'engage sur l'adhésion au programme CAPT'AIR2 d'AtmoSud, sur la possibilité d'installer des capteurs dans la vallée et d'en assurer le suivi. Faute de temps disponible la discussion se poursuivra par mél, hors AG.

c) Rody Klein propose avec insistance que l'AG le mandate pour négocier au nom de REN avec Remontons La Roya et notamment Charles Claudio ce qui déclenche à nouveau une opposition très majoritaire de l'AG

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présidente de séance lève la séance à 18h.

Fait à La Brigue le 17 Mars 2024

Après validation du CA, deux administrateurs